

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 1026<sup>e</sup> séance  
tenue en date du 14 juillet 2008**

Date d'adoption du procès-verbal :  
le 2 septembre 2008

---

E-1026-1      NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE  
AU CSSS DE LAVAL

Le Comité exécutif donne un avis favorable à la recommandation du Comité de sélection de nommer M. Benoit Morin comme directeur de l'enseignement et de la recherche au CSSS de Laval pour un mandat de quatre ans, selon le document A-16/1026<sup>e</sup>/1004 déposé aux archives.

E-1026-2      FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES

Le Comité exécutif annule sa décision du 9 juin 2008 concernant les frais d'admission et les frais de gestion et la remplace par celle-ci :

1. maintient ses décisions quant au niveau des frais d'admission et fixe l'augmentation des frais de gestion à 1,67\$/crédit et maintient la règle de déplafonnement.

La secrétaire générale,  
Francine Verrier